

 COMMUNIQUE DE PRESSE 8 MAI 2017



**10 ans au service de l’éthique**

et de nouveau agréée !

La plateforme déontologique Mdeon a vu le jour le 23 mai 2006, créée par 12 associations de professionnels du secteur de la santé. Le 1er janvier 2007, l’obligation de visa est entrée en vigueur. 10 ans plus tard, l’association est composée de 26 associations, compte dix agréments à son actif, a traité plus de 64.000 demandes de visa et étendu sa notoriété bien au-delà des frontières belges.

Ce magnifique résultat est dû à l’investissement d’un ensemble de personnes qui, 10 années durant et encore aujourd’hui, mettent leur énergie, leurs valeurs, leur temps et leur volonté au service de l’éthique. Nous souhaitons leur dédier le présent communiqué en les remerciant de tout cœur pour ces 10 fructueuses années de collaboration ! Nous attendons les 10 prochaines années avec impatience…

* MERCI à nos **26** **membres**, qui sont la plus grande **force** de la plateforme, en constituent la base solide, représentative et sans qui Mdeon n’existerait pas : l’ABPH, l’ABSyM, l’AFITEB, l’ANGR, l’APB, AXXON, BACHI, beMedTech, le Cartel, le Ceupa, Domus Medica, la FBP, Febelgen, Formavet, le GBS, IPSA, l’OPHACO, pharma.be, la SSMG, la SSPF, le SVH, l’UGIB, l’UPV, le VBT, le VDV et le VVZ !
* MERCI à nos **16** **administrateurs**, qui sont la plus grande **fierté** de la plateforme, pour réussir à prendre toutes leurs décisions en consensus. L’autorégulation n’est pas une chose simple, il faut composer avec les spécificités et sensibilités propres à chaque secteur de l’industrie et à chaque profession de santé, mais le Conseil d’Administration y parvient toujours avec brio, grâce à la force de volonté de toutes les associations réunies autour de la table, soucieuses de l’objectif commun poursuivi : l’éthique !
* MERCI à nos **Présidents**, antérieurs et actuels, qui sont l’**âme** de la plateforme et usent de leur sagesse et expérience pour rassembler et faire de Mdeon un lieu d’échanges riches et constructifs !
* MERCI au **Bureau des visas** et à son **secrétariat**, qui sont le **pilier** et les chevilles ouvrières de la plateforme, analysent les demandes de visa de manière consciencieuse, rigoureuse, ainsi qu’avec bon sens et une excellente connaissance du secteur de la santé !
* MERCI à vous, **professionnels du secteur de la santé**, d’évoluer avec nous sur ce parcours et, grâce à vos contributions et observations, de construire ensemble un cadre de qualité pour le soutien de l’information et de la formation scientifique continuée !
* MERCI à **l’AFMPS** (Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé), pour ses contrôles réguliers, effectifs et efficaces du respect de l’obligation de visa, qui confèrent la crédibilité indispensable à l’ensemble du projet !
* Et bien entendu, MERCI à **Madame la Ministre de la Santé,** **Maggie De Block**, pour avoir donné la chance au secteur de la santé de s’autoréguler en matière d’éthique et de déontologie, ainsi que pour la confiance renouvelée chaque année en la plateforme depuis 10 ans pour assurer la procédure de visa !

Ensemble avec tous nos stakeholders, nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration constructive, ce qui est à nouveau rendu possible grâce au 10ème agrément (voir infra).

Pour ses 10 ans, la plateforme s’est offert de nouvelles couleurs et un [nouveau site internet](https://www.mdeon.be/fr/) que nous vous invitons à découvrir.

**10ème agrément de mdeon**

Au terme de 10 années d’application de la procédure de visa, Madame Maggie De Block, ministre de la Santé Publique, a proposé au Roi de **renouveler** l’agrément de Mdeon pour la 10ème fois consécutive et ce, pour une durée d’un an\*. Cette évaluation positive repose sur le rapport d’activités détaillé relatif à l’année écoulée (voir infra) ainsi que sur le rapport de l’auditeurexterneindépendant qui atteste que Mdeon respecte l’ensemble des conditions mises à son agrément.

La 11ème année d’activités de Mdeon se déroulera sous la présidence de l’OPHACO (en la personne du Phn Marc-Henri Cornély) qui préside la plateforme jusqu’au mois de mars 2018. La présidence sera confiée l’année qui suit aux médecins (actuellement représentés par DOMUS MEDICA, en la personne du Dr Guido Istas, 1er vice-président) et ensuite à l’industrie (actuellement représentée par beMedTech (anciennement Unamec), 2e Vice-Président, en la personne de Marnix Denys).

**MDEON PUBLIE SON 10ème RAPPORT D’ACTIVITÉS ANNUEL**

Mdeon établit chaque année un rapport d’activités détaillé, qui est **publié ce jour** sur le site internet de la plateforme. En voici les principaux chiffres:

* Un total de 7.067 demandes de visa ont été traitées en 2016, soit 0,1% de plus par rapport à 2015. 78% des demandes introduites ont fait l’objet d’un visa, pourcentage qui passe à **96%** **d’approbations** après réintroduction des dossiers refusés
* L’hospitalité offerte aux professionnels de la santé repris dans les 5.537 demandes de visa approuvées en 2016 s’élève à la somme de**60,7 millions d’euros**
* 78% des **45.701 participations sponsorisées** concernent les médecins spécialistes, suivis par les infirmiers qui représentent 12% des participations
* Sur les **626 entreprises** qui ont introduit des demandes de visa en 2016, 343 entreprises (soit 55%) sont établies hors Belgique. Elles sont à l’origine de **20%** des demandes de visa
* **85%** **des manifestations** scientifiques ayant fait l’objet de demandes de visa en ont eu lieu **en Europe**, dont 17,4% en France, 11,4% en Belgique et 9,6% en Allemagne.

*\* Cf. l’arrêté royal du 19 avril 2017 portant agréation des organes visés à l’article 10, §3 de la loi du 25 mars 1964 sur les médicaments, publié au Moniteur Belge du 28 avril 2017.*

**Pour plus d’informations**

Stéphanie Brillon - Directeur Mdeon

T. 0479/725.257 - sb@mdeon.be